



---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du  
Conseil d'arrondissement  
tenue le vendredi 17 février 2023 à 9 h  
7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine**

---

**PRÉSENCES :**

M. Luis Miranda, Maire d'arrondissement  
Mme Andrée Hénault, Conseiller de ville  
M. Richard L Leblanc, Conseiller d'arrondissement

Formant quorum et siégeant sous la présidence de M. Luis Miranda, maire d'arrondissement.

**ABSENCES :**

Mme Kristine Marsolais, Conseillère d'arrondissement  
Mme Marie-Josée Dubé, Conseiller d'arrondissement

**AUTRES PRÉSENCES :**

Mme Josée Kenny, Secrétaire de l'arrondissement  
M Sami D'Asti-Gacem, Technicien greffe et archives

---

Cette séance est tenue conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19).

---

**Ouverture de la séance**

Le président du conseil d'arrondissement, M. Miranda, déclare la séance extraordinaire ouverte à 9 h.

10.01

---

**Période de questions du public**

La période de questions du public débute à 9 h 01 mais aucune question n'est posée.

10.02

---

**Période de questions des membres du conseil**

La période de questions des membres du conseil débute à 9 h 01, mais aucune question n'est posée.

10.03

---

**CA23 12024**

**Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 17 février 2023**

Il est proposé par Richard L Leblanc

appuyé par Andrée Hénault

et unanimement résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 17 février 2023.

ADOPTÉE

10.04

---

**CA23 12025**

**Autoriser le versement dans le domaine public de la Ville des lots 1 111 629, 1 111 630, 1 111 631 et 1 111 632 du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Montréal, un terrain d'une superficie de 785,60 mètres carrés situé au sud, sur le boulevard Yves-Prévost, entre les avenues Azilda et Baldwin dans l'arrondissement d'Anjou, et ce, à des fins de développement communautaire, culturel et social.**

Il est proposé par Richard L Leblanc

appuyé par Andrée Hénault

et unanimement résolu :

D'autoriser le versement dans le domaine public de la Ville des lots 1 111 629, 1 111 630, 1 111 631 et 1 111 632 du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Montréal, un terrain d'une superficie de 785,60 mètres carrés situé au sud, sur le boulevard Yves-Prévost, entre les avenues Azilda et Baldwin dans l'arrondissement d'Anjou, et ce, à des fins de développement communautaire, culturel et social.

ADOPTÉE

40.01 1235837001

---

**CA23 12026**

**Levée de la séance extraordinaire du 17 février 2023**

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Richard L Leblanc

et unanimement résolu :

Que la séance extraordinaire du 17 février 2023 soit levée à 9 h 05.

ADOPTÉE

70.01

---

\_\_\_\_\_  
Luis Miranda  
Maire d'arrondissement

\_\_\_\_\_  
Josée Kenny  
Secrétaire de l'arrondissement